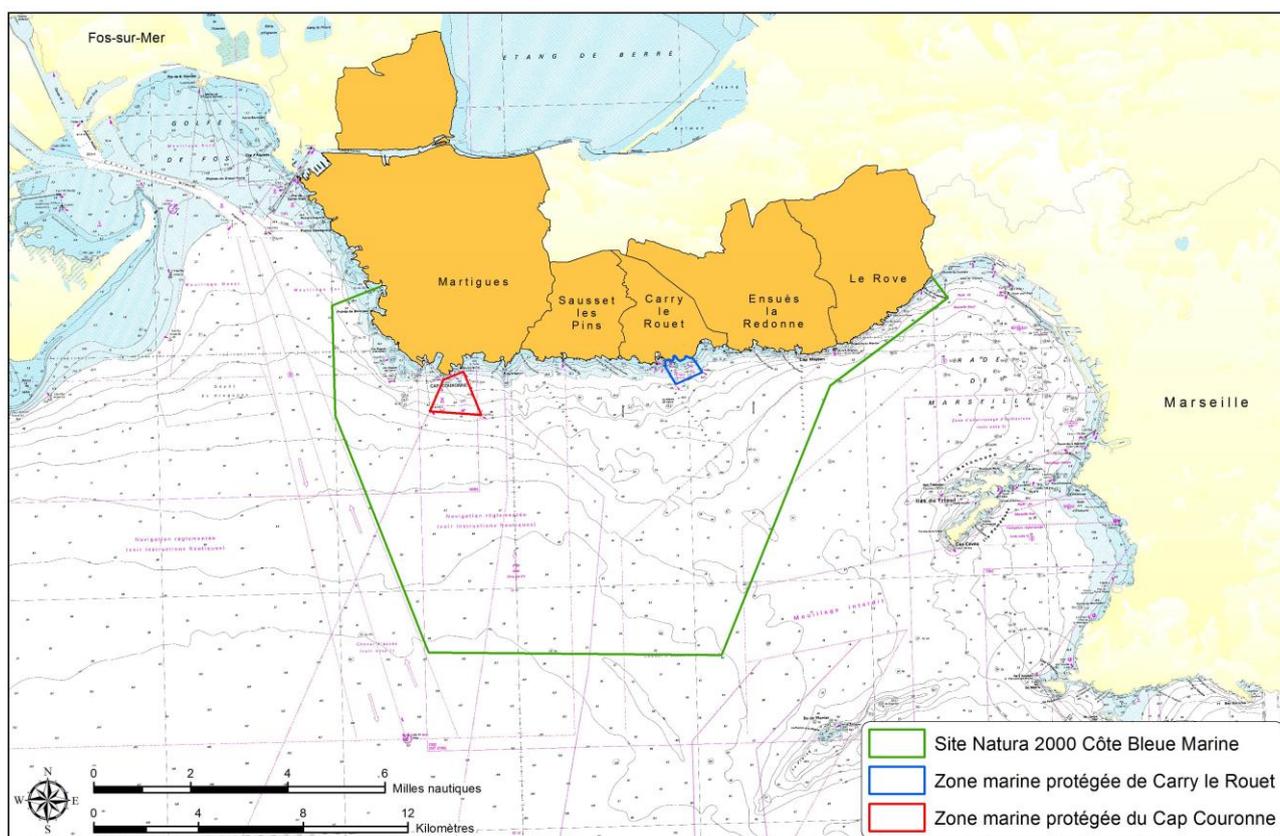




# Bilan annuel d'animation 2015 du site Natura 2000 FR9301999 Côte Bleue Marine



Parc Marin de la Côte Bleue  
Novembre 2015

## **Structure animatrice**

---

### **Syndicat Mixte du Parc Marin de la Côte Bleue**

Observatoire du Parc Marin – Plage du Rouet. 31, avenue Jean Bart – BP 42. 13620 Carry-le-Rouet  
Tél. 04 42 45 45 07 - Fax. 04 42 44 98 06. Email. [syndicatmixte@parcmarincotebleue.fr](mailto:syndicatmixte@parcmarincotebleue.fr)  
Site : [www.parcmarincotebleue.fr](http://www.parcmarincotebleue.fr) - Site Natura 2000 : <http://cotebleuemarine.n2000.fr/>

### Coordination, animation et rédaction :

Frédéric BACHET, Directeur du Parc Marin de la Côte Bleue  
Benjamin CADVILLE, Chargé de mission Natura 2000.

### Partenariat :

Appui technique renforcé de l'Agence des aires marines protégées (AAMP) – Antenne Méditerranée - 26 rue de la République, 13001 MARSEILLE – Tél. 04 96 17 51 61

## **Présidence du Comité de Pilotage**

---

### Présidents :

M. le Préfet maritime de la Méditerranée  
M. le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet des Bouches du Rhône

### Vice-président :

M. Michel ILLAC, Maire de la commune d'Ensuès la Redonne

## **Rapporteurs scientifiques du CSRPN PACA :**

---

Mme Denise BELLAN-SANTINI, Rapporteur scientifique du site Natura 2000 « Côte Bleue Marine », Directeur de recherche Émérite à l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (IMBE) – Station Marine d'Endoume – Marseille

M. Marc VERLAQUE, membre du CSRPN PACA et du Conseil Scientifique du Parc Marin de la Côte Bleue

## **Crédits photographiques**

---

Parc Marin de la Côte Bleue, sauf mention contraire.

## **Référence à utiliser :**

---

CADVILLE B., BACHET F., 2015. Bilan annuel d'animation 2015 du site Natura 2000 FR 9301999 « Côte Bleue Marine ». *Convention cadre Etat/Parc Marin de la Côte Bleue. Parc Marin de la Côte Bleue publ.*, Fr. : 1-20.

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>PREAMBULE .....</b>	<b>4</b>
1.1	Le Document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000 .....	4
1.2	L'animation .....	4
1.3	Rappel des enjeux et des objectifs du Docob .....	4
1.3.1	Enjeux de conservation .....	4
1.3.2	Objectif de gestion .....	6
1.3.3	Mesures de gestion .....	6
1.4	Présentation des missions de la structures animatrice .....	10
<b>2</b>	<b>GESTION DES HABITATS ET ESPECES.....</b>	<b>10</b>
2.1	Animation des contrats Natura 2000 .....	10
2.2	Présentation des actions mises en œuvre grâce à l'appui à la gestion Natura 2000 en mer de l'Agence des aires marines protégées (AAMP) .....	10
2.3	Présentation des mesures réglementaires .....	11
2.4	Animation de la charte Natura 2000 .....	11
<b>3</b>	<b>EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS .....</b>	<b>12</b>
3.1	Formuler des avis pour les services de l'Etat et apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projets dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 .....	12
3.2	Analyse des incidences des activités de pêche professionnelle sur les sites Natura 2000 .....	13
<b>4</b>	<b>SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES .....</b>	<b>14</b>
4.1	Participation à l'élaboration du tableau de bord des sites Natura 2000 de la façade méditerranéenne et fiches indicateurs de l'état de conservation habitats .....	14
<b>5</b>	<b>INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION .....</b>	<b>15</b>
5.1	Création / mise à jour d'outils de communication, média .....	15
5.2	Prises de contacts avec des partenaires potentiels.....	16
5.3	Organisations de réunions d'information ou de manifestations .....	16
5.4	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire .....	16
5.5	Communication / Animation auprès des scolaires/étudiants.....	17
5.6	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....	17
<b>6</b>	<b>VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE.....</b>	<b>17</b>
<b>7</b>	<b>GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE .....</b>	<b>17</b>
7.1	Organisation de la gouvernance du site .....	17
7.1.1	Organisation de réunion(s) du comité de pilotage .....	17
7.1.2	Animation de groupes de travail.....	18
7.1.3	Réunions de rencontres avec les services de l'Etat .....	18
7.2	Gestion administrative et financière .....	18
7.3	Compléments ou mise à jour du Docob .....	18
7.4	Elaboration de la charte.....	18
7.5	Autres actions .....	19
<b>8</b>	<b>SYNTHESE.....</b>	<b>19</b>

# 1 PREAMBULE

## 1.1 Le Document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 Côte Bleue Marine FR9301999 a été proposé au titre de la Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitats », comme site d'intérêt communautaire (SIC).

Situé entre le golfe de Fos-sur-Mer à l'Ouest et la rade de Marseille à l'Est, le site Natura 2000 Côte Bleue Marine couvre une superficie totale de 18 928 ha en mer et s'étend sur un linéaire côtier d'environ 43 km, devant les communes de Martigues, de Sausset-les-Pins, de Carry-le-Rouet, d'Ensuès-la-Redonne et du Rove.

Le site Natura 2000 Côte Bleue Marine est exclusivement marin, sa limite inclut la frange littorale du Domaine Public Maritime (DPM), jusqu'à une profondeur de -100 m à 6 milles nautiques au large. Il englobe la quasi-totalité de la concession du Parc Marin de la Côte Bleue, dont les deux zones marines protégées du Cap Couronne (210 ha) et de Carry-le-Rouet (85 ha).

Le Docob a été approuvé par arrêté inter-préfectoral n°2014049-0008 du 21 mars 2014. Le Parc Marin de la Côte Bleue a été désigné structure animatrice du site lors du lancement de la phase d'animation le 6 novembre 2014.

## 1.2 L'animation

Le Préfet Maritime de la Méditerranée et le Préfet de la Région PACA, également Préfet des Bouches du Rhône, président le Comité de Pilotage.

M. Michel ILLAC, maire de la commune d'Ensuès la Redonne, a été désigné vice-président du Comité de pilotage.

Le syndicat mixte du Parc Marin de la Côte Bleue est la structure animatrice du site Côte Bleue Marine. Au sein du Parc Marin de la Côte Bleue, le temps du chargé de mission Natura 2000 affecté à l'animation du Docob correspond à ½ équivalent temps plein, soit 109 jours/an.

Ce bilan est celui de la 1<sup>ière</sup> année d'animation, correspondant à une année pleine (novembre 2014 à novembre 2015).

Le Docob est consultable dans toutes les mairies du site Natura 2000 (Le Rove, Ensues la Redonne, Carry le Rouet, Sausset les Pins et Martigues) et il est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://cotebleuemarine.n2000.fr>

## 1.3 Rappel des enjeux et des objectifs du Docob

### 1.3.1 Enjeux de conservation

Le site Côte Bleue Marine compte 6 habitats génériques d'intérêt communautaire de l'annexe I de la Directive « Habitats Faune Flore », dont un prioritaire (l'herbier de Posidonie), et 2 espèces d'intérêt communautaire, dont une prioritaire (la Tortue Caouanne), de l'annexe II. 14 autres espèces présentant un intérêt communautaire (dont 9 mammifères marins) figurant dans les annexes IV et V de la Directive « Habitats Faune Flore » sont également rencontrées sur le site.

Les tableaux ci-dessous présentent la hiérarchisation de ces habitats et espèces en fonction de leurs enjeux de conservation.

<b>Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de TRES FORT</b>		
<b>Habitats d'intérêt communautaire</b>		
<b>Habitats génériques</b>	<b>Habitats élémentaires</b>	<b>Code Natura 2000</b>
<b>Herbier de Posidonie*</b>	<b>Herbiers de Posidonie*</b>	1120-1
Récifs	Le coralligène	1170-14
Grottes marines submergées ou semi-submergées	Biocénoses des grottes semi-obscur	8330-3
	Biocénoses des grottes obscures	8330-4

\* Habitat prioritaire

<b>Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FORT</b>		
<b>Habitats d'intérêt communautaire</b>		
<b>Habitat générique</b>	<b>Habitats élémentaires</b>	<b>Code Natura 2000</b>
Récifs	La roche médiolittorale inférieure	1170-12
	La roche infralittorale à algues photophiles	1170-13

<b>Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de MOYEN</b>		
<b>Habitats d'intérêt communautaire</b>		
<b>Habitats génériques</b>	<b>Habitats élémentaires</b>	<b>Code Natura 2000</b>
Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sables grossiers et fins graviers sous l'influence des courants de fonds	1110-7
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Sables supralittoraux avec ou sans laisses à dessiccation rapide	1140-7
	Laises à dessiccation lente dans l'étage supralittoral	1140-8
	Sédiments détritiques médiolittoraux	1140-10
Grottes marines submergées ou semi-submergées	Biocénoses des grottes médiolittorales	8330-2

<b>Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FAIBLE A MOYEN</b>		
<b>Habitats d'intérêt communautaire</b>		
<b>Habitats génériques</b>	<b>Habitats élémentaires</b>	<b>Code Natura 2000</b>
Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sables fins de haut niveau	1110-5
	Sables fins bien calibrés	1110-6
	Sables grossiers et fins graviers brassés par les vagues	1110-8
	Galets infralittoraux	1110-9
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Sables médiolittoraux	1140-9
Récifs	La roche supralittorale	1170-10
	La roche médiolittorale supérieure	1170-11

<b>Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FAIBLE</b>		
<b>Habitats d'intérêt communautaire</b>		
<b>Habitat générique</b>	<b>Habitats élémentaires</b>	<b>Code Natura 2000</b>
Grandes criques et baies peu profondes	Sables vaseux de mode calme	1160-3

	Espèces	Enjeu de conservation
Espèces d'intérêt communautaire (Annexe II)	Tortue Caouanne ( <i>Caretta caretta</i> )* 1224	Fort
	Grand Dauphin ( <i>Tursiops truncatus</i> ) 1349	Fort
Espèces présentant un intérêt communautaire (Annexes IV et V)	Tous les Cétacés fréquentant le site : Dauphin bleu-et-blanc ( <i>Stenella coeruleoalba</i> ), Dauphin commun ( <i>Delphinus delphis</i> ), Dauphin de Risso ( <i>Grampus griseus</i> ), Rorqual commun ( <i>Balaenoptera physalus</i> ), Globicéphale noir ( <i>Globicephala melas</i> ), Cachalot ( <i>Physeter macrocephalus</i> ), Rorqual à museau pointu ( <i>Balaenoptera acutorostrata</i> ) et la Baleine à bosse ( <i>Megaptera novaeangliae</i> )	Fort
	Grande Nacre ( <i>Pinna nobilis</i> )	Très fort
	Grande Cigale de mer ( <i>Scyllarides latus</i> )	Très fort
	Corail rouge ( <i>Corallium rubrum</i> )	Fort
	Datte de mer ( <i>Lithophaga lithophaga</i> )	Fort
	Oursin diadème ( <i>Centrostephanus longispinus</i> )	Moyen
	Algue calcaire ( <i>Lithothamnion corallioides</i> )	Moyen

\* Espèce prioritaire

### 1.3.2 Objectif de gestion

Les objectifs de gestion du site Natura 2000 Côte Bleue Marine se déclinent sous la forme de 7 axes (cf. tableau ci-dessous), qui ont été basés sur la stratégie de gestion. Ils constituent ainsi les lignes directrices à suivre pour la phase d'animation du site.

Code	Objectifs de gestion du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	Priorité
A	Renforcer la connaissance des habitats, des espèces et développer les suivis scientifiques	1
B	Encourager une gestion durable des usages et des activités compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000	1
C	Informier, sensibiliser et communiquer sur les enjeux et les mesures du site Natura 2000	1
D	Renforcer la surveillance en mer et conforter les différents statuts du territoire	1
E	Maintenir la dynamique de concertation engagée avec Natura 2000 auprès des usagers	1
F	Suivre la qualité et les paramètres physico-chimiques des eaux littorales	2
G	Identifier et surveiller les espèces exotiques potentiellement nuisibles et envahissantes	3

### 1.3.3 Mesures de gestion

Pour atteindre ces objectifs, **36 mesures de gestion ont été identifiées** et définies dans le Docob (cf. tableaux page suivante). A l'issue de la Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) avec les services de l'Etat en date du 14 mars 2014, **20 mesures de gestion ont été retenues pour les 3 premières années de la phase d'animation** (les conditions de financement ayant évoluées, cela entraîne que certaines mesures ne soient plus abondées).

**Programme d'actions prévisionnel et temps agent pour l'Animation du site Natura 2000 Côte Bleue Marine**  
Budget total du DOCOB sur 5 ans : 390 168 € T.T.C. (hors coût du salaire de chargé de mission N2000) - 0,5 ETP = 109 jours/an

Code mesure	Intitulé du contrat Natura 2000 (et opérations contractuelles)	Prio-rité <sup>1</sup>	Prio-rité <sup>2</sup>	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB <sup>3</sup>	Structure porteuse	Commentaire
B01	Faire évoluer et mettre en place des balisages écologiques réglementaires respectant l'intégrité des habitats	1	1	164 176 €	10	PMCB	Montage des contrats (rédaction de cahiers des charges pour les communes concernées), vérification et évaluation des opérations
B03	Aménager les sites de plongée les plus fréquentés et les plus sensibles	1	1	51 300 €	18	PMCB	Montage du contrat, vérification, évaluation et réalisation de 4 dossiers environnementaux pour autorisation d'aménagement
B05	Favoriser la récupération des engins de pêche perdus	1	1	30 000 €	7	PMCB	Montage du contrat, vérification, évaluation et réalisation d'une étude de faisabilité et d'un protocole de collecte des engins de pêche perdus
B02	Nettoyer les zones de corps morts abandonnés et sans utilité écologique	2	2	15 000 €	5	PMCB	Montage du contrat, vérification, évaluation et réalisation d'une étude de faisabilité et des modalités de l'enlèvement des corps morts
E02	Promotion et instruction charte N2000 (=1 partie de la mesure d'animation)	1	1	-	10	PMCB	Com'/info et démarchage des signataires potentiels, tenu d'un registre
				Mesure E02	50 jours		

Code mesure	Intitulé des études et suivis scientifiques	Prio-rité <sup>1</sup>	Prio-rité <sup>2</sup>	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB <sup>3</sup>	Structure porteuse	Commentaire
A01	Suivre l'évolution de l'état de conservation de l'herbier de Posidonie	1	2	30 000 €	-		Pas de financement spécifique du PMCB, en attente du programme d'autres politiques publiques de type DCSSM
A02	Mettre en place un suivi du Coralligène	1	2	A définir	-		
A03	Mettre en place un suivi des encorbellements à <i>Lithophyllum byssoides</i> (= <i>L. lichenoides</i> ) de la roche médiolittorale inférieure et des ceintures à <i>Cystoseira amentacea</i> var. <i>stricta</i> de la roche infralittorale à algues photophiles	1	2	10 000 €	-		
A08	Suivre les effectifs de la population de Grande Nacre sur les zones à forte densité d'individus	2	3	13 000 €	-		
A09	Suivre la dynamique des grands gorgonaires et du Corail rouge vis-à-vis des activités anthropiques et des changements globaux	2	3	22 000 €	-		
F02	Mettre en œuvre un suivi pluriannuel de la température des masses d'eau côtières	2	3	6 892 €	-		

Code mesure	Intitulé de la mesure réglementaire	Prio-rité <sup>1</sup>	Prio-rité <sup>2</sup>	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB <sup>3</sup>	Structure porteuse	Commentaire
D02	Proposer la modification des périmètres des zones de mouillage autorisées de l'Estaque et de l'Est du golfe de Fos issues de l'arrêté interpréfectoral de la zone maritime et fluviale de régulation du Grand Port Maritime de Marseille	1	1	-	3	PMCB : 3 j AAMP	Un appui de l'AAMP est nécessaire pour améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux avec le GPMM

<sup>1</sup> Les degrés de priorité affichés sont issus du DOCOB Côte Bleue Marine, initialement définis pendant la phase d'opérateur et validés en septembre 2013.

<sup>2</sup> Les degrés de priorité affichés ont été redéfinis lors de la RCPA (Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation) de mars 2014.

<sup>3</sup> Le temps/agent issu du DOCOB correspond au nombre de jours inscrits à la feuille de route de l'animateur présentée dans le DOCOB du site Natura 2000 Côte Bleue Marine.

Code mesure	Intitulé de la mesure réglementaire	Prio-rité <sup>1</sup>	Prio-rité <sup>2</sup>	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB <sup>3</sup>	Structure porteuse	Commentaire
D03	Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues qui prend fin en 2014 (arrêté ministériel règlementant les pêches et arrêté préfectoral règlementant la plongée, le mouillage et le dragage)	1	1	-	4	PMCB	
B04	Définir des zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance	1	1	-	2	PMCB : 2 j AAMP	Un appui de l'AAMP est nécessaire car cette mesure entre dans un cadre gestion plus global de la grande plaisance à l'échelle de la façade Méditerranéenne

Code mesure	Intitulé de la mission d'animation	Prio-rité <sup>1</sup>	Prio-rité <sup>2</sup>	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB <sup>3</sup>	Structure porteuse	Commentaire
A10	Assurer une veille et prendre en compte les actions de conservation issues des programmes, des études et des plans de gestion existants au niveau local, régional, national, européen et international	1	1	-	10	PMCB : 5 j AAMP	Participation conjointe pour prise en compte objectifs conservation site CBM dans documents cadres (PdG, contrat de baie, SDAGE, DCSMM, PAMM...)
D04	Soutenir et appuyer les autorités compétentes suite aux constatations d'infractions commises au sein du site Natura 2000	1	1	-	8	PMCB	Transmission infos, veille/alerte autorités lors constatation infractions, participation COLAEN
C01	Informers les usagers sur le patrimoine naturel marin du site Natura 2000 et sur les mesures de gestion mises en œuvre (plaquette d'information et site internet)	1	1	10 000 € (édition plaquette)	Site web : 5 Plaquette : 10	PMCB : 5 j	Refonte site web + mise en ligne (hébergé par ATEN) Plaquette d'information des sites Natura 2000 en Languedoc-Roussillon mutualisée. En attente de travaux identiques de l'AAMP sur la région PACA
C02	Installer des panneaux d'information et de communication sur le site Natura 2000	1	2	7 800 €	15		Pas de financement spécifique du PMCB
C03	Poursuivre la sensibilisation du public par le biais des visites aquatiques dans la réserve de Carry-le-Rouet	1	1	-	2	PMCB	Sensibilisation sur Natura 2000 + enjeux/objectifs/mesures de gestion du site CBM + questionnaire
D01	Contribuer au fonctionnement d'une patrouille nautique sur le site	1	1	30 000 € (carburant)	40		En attente de la mutualisation de cette mesure avec les moyens nautiques du Parc Marin de la Côte Bleue
E01	Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer	1	1	-	10	PMCB	Recueil/traitement/réponse obsv. usagers + Charte
E02	Instruire et promouvoir la charte Natura 2000 et les contrats Natura 2000 marins	1	1	-	50 (comptés dans contrat N2000)	PMCB	Les 50 jours prévus pour les contrats + charte N2000 ont été ventilés dans le tableau « contrats »
E03	Réunir annuellement le comité de pilotage (COFIL) du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	1	1	-	5	PMCB	Invitation/préparation bilan/animation/secrétariat/CR
B08	Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle et de pêche de loisir en bateau au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	1	1	-	17	PMCB	Enquêtes + suivi pêche pro = évaluation des risques Pas de suivi pêche-loisir-bateau car aucun budget carburant
F01	Assurer une veille active sur les résultats des réseaux de suivi, des études et des programmes menés sur la qualité des eaux littorales	1	2	-	8		Relève de la politique de l'eau (Agence de l'eau RMC)
A04	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de tortue Caouanne dans le site Natura 2000	2	2	-	1		Recueil de données réalisé dans le cadre du plan de gestion du PMCB et transmis à l'AAMP
A05	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation de la tortue Caouanne	2	2	-	2	AAMP	Echange/collaboration/participation aux travaux du CESTMED et RTMMF

Code mesure	Intitulé de la mission d'animation	Prio-rité <sup>1</sup>	Prio-rité <sup>2</sup>	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB <sup>3</sup>	Structure porteuse	Commentaire
A06	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de Grand Dauphin et autres cétacés dans le site Natura 2000	2	2	-	3		Recueil de données réalisé dans le cadre du plan de gestion du PMCB et transmis à l'AAMP
A07	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin	2	2	-	2	AAMP	Echange/collaboration/participation aux travaux du GIS3M et au projet GDEGEM
B06	Poursuivre le suivi de la fréquentation des usages et des activités maritimes présentes sur le site Natura 2000	2	2	-	10		Pas de financement spécifique du PMCB (mesure liée à la D01)
B09	Elaborer des chartes d'engagements spécifiques par activité	2	2	-	5		Pas de financement spécifique du PMCB
E04	Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	2	2	-	12	PMCB	Nombreuses sollicitations des services de l'Etat, organismes/bureau d'études et grands projets (RTE,...)
E05	Favoriser les échanges avec les Aires Marines Protégées adjacentes au site Natura 2000	2	2	-	5	AAMP	Futurs ateliers techniques des gestionnaires d'AMP
C04	Intégrer et adapter les outils et animations pédagogiques existantes sur le site Natura 2000	2	2	-	5	AAMP	Production d'outils/méthodologies/supports N2000
G01	Sensibiliser les usagers en mer aux problématiques des espèces envahissantes	2	2	-	3		Pas de financement spécifique du PMCB (liée à la D01)
B07	Contribuer à la conception et l'édition d'un outil de communication sur la valorisation des bonnes pratiques de la pêche aux petits métiers	3	3	-	5		Pas de financement spécifique du PMCB
G02	Suivre et assurer une veille active sur l'apparition d'espèces exotiques, envahissantes ou d'espèces indicatrices des changements globaux	3	3	-	5		Pas de financement spécifique du PMCB

#### Conclusion issue de la RCPA :

- Le PMCB prend à sa charge **13 actions** (= 123 jours/an en temps agent)
- L'AAMP prend à sa charge **4 actions**
- Le PMCB et l'AAMP portent conjointement **3 actions**
- 10 mesures d'animation reportées à la période suivante d'animation (à partir de 2018)
- 6 suivis scientifiques ne sont pas financés (en attente d'autres programmes)

## 1.4 Présentation des missions de la structures animatrice

Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée selon les rubriques ci-dessus.

## 2 GESTION DES HABITATS ET ESPECES

### 2.1 Animation des contrats Natura 2000

Les crédits du Ministère de l'Ecologie alloués aux financements des contrats Natura 2000 marins ont été gelés pour les années 2014 et 2015. Aucune signature de contrats n'a donc pu se faire durant cette période.

Néanmoins l'Agence des aires marines protégées a souhaité apporter son appui à la gestion de Natura 2000 en mer, par le biais d'une participation financière à la réalisation d'une partie de l'action inscrite dans le document d'objectifs Côte Bleue Marine. Cet engagement s'est concrétisé par la signature de conventions techniques et financières entre l'Agence des aires marines protégées, les collectivités concernées par l'action, et le Parc Marin de la Côte Bleue qui assure le suivi et le contrôle de la bonne réalisation des opérations permettant la mise en œuvre opérationnelle de cette action, dans un cadre expérimental.

### 2.2 Présentation des actions mises en œuvre grâce à l'appui à la gestion Natura 2000 en mer de l'Agence des aires marines protégées (AAMP)

Le contrat Natura 2000 marin B01 « faire évoluer et mettre en place des balisages écologiques réglementaires respectant l'intégrité des habitats » prévu dans le Docob n'ayant pas pu être signé, l'AAMP a apporté son appui sous la forme d'une contribution financière au surcout écologique pour la mise en place de ces balisages réglementaires de la bande des 300 mètres. Les coûts restants de l'installation et l'entretien sont à la charge de la collectivité concernée.

Convention	Bénéficiaire	Montant total (€ TTC)	Participation AAMP (€ TTC)	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernés	Mesure Docob liée	Avancement	Nb jours animateur
AAMP/14/049	Sausset les Pins	27 744,00	19 135,20	30/07/2014	41 bouées (300m et chenal)	Herbier de Posidonie et grande Nacre	B01	Terminé	23
AAMP/14/150	Ensuès la Redonne	19 437,60	10 281,60	10/02/2015	12 bouées (ZRUB)	Herbier de Posidonie et grande Nacre	B01	Terminé	30
AAMP/14/151	Carry le Rouet	25 089,60	15 772,80	10/02/2015	39 bouées (300m, chenal et ZIEM)	Herbier de Posidonie et grande Nacre	B01	Terminé	19
AAMP/14/152	Martigues	16 804,80	10 084,80	04/06/2015	32 bouées (300m et chenal)	Herbier de Posidonie et grande Nacre	B01	Printemps 2016	5,5
<b>Total</b>									<b>77,5</b>

A l'issue de la réalisation de ces opérations, les documents suivants ont été fournis par le Parc Marin de la Côte Bleue à l'AAMP pour une diffusion et un partage d'expérience au sein du réseau des gestionnaires d'aires marines protégées, comme convenu dans les conventions :

- un cahier des charges techniques par collectivité pour chaque opération de balisage écologique ;
- un état zéro du patrimoine naturel (habitats) pour chaque bouée de balisage avec une base photographique sous-marine avant/après aménagement ;
- un rapport d'exécution de fin de travaux pour chaque collectivité ;
- une fiche mesure complète illustrant les aspects administratifs, techniques et financiers et les difficultés rencontrées pour chaque collectivité ;
- des supports de communication (film, articles de presse, photos...).

### 2.3 Présentation des mesures réglementaires

3 mesures réglementaires figurant dans le Docob du site Côte Bleue Marine ont été engagées en 2014/2015. Toutes ces mesures ont fait l'objet de montages de dossiers administratifs, qui pour deux d'entre-elles ont été présentés en Commission Nautique Locale (CNL) le 12 décembre 2014 et le 4 juin 2015 (cf. tableau ci-dessous). La 3<sup>ème</sup> mesure est terminée avec la parution d'arrêtés préfectoral et ministériel, la rendant ainsi applicable.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Participation AAMP	Passage en CNL	Habitat / Espèce concernés	Avancement	Nb jours animateur
Proposer la modification des zones de mouillage de la ZMFR du GPMM	D02	Oui	12/12/2014	Herbier de Posidonie et grande Nacre	En attente de parution de l'arrêté	4
Définir des zones de mouillage autorisées pour les grands navires de plaisance	B04	Oui	04/06/2015	Herbier de Posidonie et grande Nacre	En attente de parution de l'arrêté	7,5
Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues	D03	Non	Non	Tous les habitats et espèces du site	Terminé	5
<b>Total</b>						<b>16,5</b>

### 2.4 Animation de la charte Natura 2000

Le temps agent consacré à la réalisation des actions mise en œuvre pour le balisage écologique réglementaire des communes et à la mise en place des mesures réglementaires n'a pas permis d'animer la charte Natura 2000 du site.

Toutefois, une réunion s'est tenue au Parc Marin de la Côte Bleue le 23 mars 2015 avec une association sportive pour présenter la charte Natura 2000 et solliciter son adhésion, mais cela n'a pas abouti.

Dans un cadre expérimental et afin d'engager la démarche en lien avec la charte Natura 2000, une fiche d'observations du milieu marin sur la Côte Bleue et son tableau de recueil des témoignages ont été élaborés afin de recueillir les informations des usagers du site dans une optique de science participative et de sentinelles de la mer, contribuant ainsi aux engagements demandés dans la charte Natura 2000 (cf. tableau page suivante). Un suivi et une réponse aux observations sont systématiquement réalisés à chaque témoignage communiqué.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Promotion de la charte Natura 2000	E02	Réunion le 23/03/2015 avec une association sportive	0,5
Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer	E01	Recueil/consignation/réponses aux observations des usagers : <ul style="list-style-type: none"> <li>• lors de 4 compétitions de pêche sous-marine,</li> <li>• pour 16 témoignages d'usagers sur le milieu marin</li> </ul>	5
<b>Total</b>			<b>5,5</b>

### 3 EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

#### 3.1 Formuler des avis pour les services de l'Etat et apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projets dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000

La structure animatrice est chargée de porter à connaissance les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou des collectivités dans le cadre de l'élaboration de dossiers d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 (exemple : mise à disposition du Docob, de couches cartographiques sur les habitats ou les activités socio-économiques,...). L'animateur peut également être amené à répondre aux sollicitations des services de l'Etat en formulant des avis concernant les projets ou manifestations soumises à évaluation des incidences.

Le tableau ci-dessous synthétise les actions liées aux évaluations des incidences :

- Veille sur les projets émergents
- Informations aux maîtres d'ouvrage en amont
- Visites de terrain
- Eléments du « porter à connaissance »
- Extractions et/ou transfert des données du Système d'Information Géographique (SIG)
- Rédaction d'avis pour les services de l'Etat (DDTM 13)
- Suivi des projets

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Porter à connaissances les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou collectivités	E04	<u>RTE « Midi-Provence » :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de définition du tracé de moindre impact pour l'atterrage à Ponteau (09/04/2015)</li> <li>• Formulation d'avis technique à la demande de la DDTM 13 sur une méthode d'étude géophysique et géotechnique (caractérisation du sous-sol marins, mai 2015)</li> </ul> <u>Planification de l'éolien en mer Méditerranée :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions en préfecture</li> </ul> <u>EOLFI (projet éolien flottant en Méditerranée zone FARAMAN du golfe de Fos) :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de présentation du projet et des enjeux du site Natura 2000 (27/08/2015)</li> </ul>	5,5
Répondre aux demandes des services de l'Etat concernant les évaluations d'incidences	E04	Formulation d'avis sur des projets ou manifestations nautiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétition de pêche sous-marine – sélection individuel Provence (avis du 19/02/2015)</li> <li>• Triathlon de la Côte Bleue (avis du 09/04/2015)</li> <li>• Compétition de pêche sous-marine – championnat national</li> </ul>	4

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
		individuel (avis du 20/05/2015) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fouilles archéologiques sous-marines – épave Bonnieu 3 (avis du 20/05/2015)</li> <li>• Concours de pêche en bateau – coupe estaquénne de pêche au tout bleu (avis du 10/06/2015)</li> <li>• Bénédiction des bateaux et hommage aux marins disparus en mer (avis du 15/06/2015)</li> <li>• Compétition de pêche sous-marine – challenge Patrick Legros (avis du 19/02/2015)</li> <li>• Fourniture d'éléments de contexte notamment biologiques pour le voilier coulé au large de Carry le Rouet suite à un incendie (avis du 16/09/2015)</li> </ul>	
<b>Total</b>			<b>9,5</b>

### 3.2 Analyse des incidences des activités de pêche professionnelle sur les sites Natura 2000

En application de la circulaire du 30 avril 2013 « relative à la prise en compte des activités de pêche maritime professionnelle dans le cadre de l'élaboration, ou de la révision le cas échéant, des documents d'objectifs des sites Natura 2000 », l'Agence des aires marines protégées a conventionné avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) de PACA afin de contribuer à la réalisation de l'analyse des incidences de la pêche professionnelle sur les sites Natura 2000 en PACA.

Trois sites Natura 2000 pilotes ont été retenus pour un premier test de la méthode :

- Côte Bleue Marine (FR9301999)
- Rade d'Hyères (FR9301613)
- Cap Ferrat (FR9301996)

Un comité de pilotage (COFIL) a été mis en place afin de présenter la méthode de travail, les rendus attendus, et d'échanger entre les services de l'Etat, le CRPMEM PACA et les structures animatrices des sites Natura 2000 pilotes. La 1<sup>ière</sup> réunion de ce COFIL s'est tenue le 29 mai 2015.

En parallèle, l'Agence des aires marines protégées a aussi conventionné avec l'IFREMER et la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) pour la réalisation de fiches de synthèse relatives à la pêche professionnelle dans les aires marines protégées françaises. Ces fiches de pêche présentent de nombreux indicateurs calculés sur les données nationales existantes (système d'information halieutique (SIH) de l'IFREMER et le système d'information pêche et aquaculture (SIPA) de la DPMA). Ces fiches de synthèse complétées des connaissances/données locales peuvent alors servir à la réalisation de l'évaluation des risques de dégradation des habitats Natura 2000 vis-à-vis des activités de pêche professionnelle.

Le Parc Marin de la Côte Bleue et le chargé de mission ont ainsi été sollicités pour analyser et corriger les fiches éditées pour le site Natura 2000 Côte Bleue Marine (navires géolocalisés et non géolocalisés).

Le Parc Marin de la Côte Bleue a développé de nombreux travaux depuis plusieurs années avec la pêche professionnelle sur le site Côte Bleue Marine avec un suivi mensuel des débarquements et de l'effort de la pêche professionnelle côtière. Ce suivi a pour objectif d'observer l'évolution de la flotte, d'obtenir une tendance par métier et de suivre l'évolution et la diversité des captures

avec leur spatialisation. Une base de données Access a été élaborée en interne et elle est mise à jour régulièrement.

De part ces connaissances fines des activités de pêche professionnelle côtière sur le site Côte Bleue Marine, le chargé de mission a ainsi été sollicité par le CRPMEM PACA pour fournir les données dont il dispose pour la réalisation de l'analyse des incidences de la pêche professionnelle dans le site Côte Bleue Marine. Une réunion s'est tenue le 3 juillet avec le CRPMEM pour définir les données à communiquer. Des extractions de la base de données Access ont été réalisées pour les années 2013 et 2014.

Le tableau ci-dessous récapitule les actions réalisées pour contribuer à la réalisation de l'analyse des incidences de la pêche professionnelle dans le site.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	B08	<u>Suivi de la pêche professionnelle aux petits métiers dans le site Côte Bleue Marine :</u>	24
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi mensuel et enquêtes de terrain dans les ports (13 j.)</li> <li>• Saisi des données dans la BDD Access du PMCB (4 j.)</li> </ul>	
		<u>Analyse des incidences de la pêche professionnelle sur les sites Natura 2000 :</u>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Copil : réunion du 29/05/2015 et validation du CR (1 j.)</li> <li>• Réunion avec le CRPMEM PACA le 03/07/2015 (0,5 j.)</li> <li>• Extraction des données du site Côte Bleue Marine de la BDD Access pour 2013 et 2014 (3 j.)</li> </ul>	
		<u>Fiches de synthèse SIH-SIPA relatives à la pêche professionnelle dans les AMP :</u>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse/commentaires des fiches de synthèse (2,5 j.)</li> </ul>	
<b>Total</b>			<b>24</b>

## 4 SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Néant.

*Aucun financement pour les suivis scientifiques et techniques n'a été alloué au site Natura 2000 Côte Bleue Marine pour les 3 premières années de la phase d'animation.*

### 4.1 Participation à l'élaboration du tableau de bord des sites Natura 2000 de la façade méditerranéenne et des fiches indicateurs de l'état de conservation des habitats

Le site Natura 2000 Côte Bleue Marine a été choisi par l'Agence des aires marines protégées pour être l'un des deux sites pilotes pour l'élaboration d'un tableau de bord dont l'objectif principal est d'évaluer l'efficacité de gestion des aires marines protégées. Pour les sites Natura 2000, il s'agira de réaliser un suivi de l'état de conservation des habitats et espèces à statut et ainsi entreprendre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs escomptés. Le tableau de bord permettra de renseigner l'efficacité individuelle des différents sites et, à moyen terme, de celle du réseau Natura 2000 marin de Méditerranée dans son ensemble.

Le tableau de bord d'un site Natura 2000 est donc constitué de différents indicateurs propres à chacun des enjeux du site, définis dans le Docob, permettant d'évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. Il s'est concrétisé par l'élaboration de fiches indicateurs pour 4 habitats (« herbier de Posidonie », « coralligène », « grottes marines submergées semi-obscurées ou obscures » et « roches infralittorale à algues photophiles »).

Pour ce faire, l'Agence des aires marines protégées (AAMP) a pris contact avec la structure animatrice pour engager l'élaboration du tableau de bord du site Côte Bleue Marine et une réunion de présentation s'est tenue le 16 avril 2015 à l'observatoire du Parc Marin de la Côte Bleue. Plusieurs échanges, qui ont nécessité une mobilisation importante du responsable scientifique du Parc Marin de la Côte Bleue, ont eu lieu avec l'AAMP pour la rédaction de fiches indicateurs pour 4 habitats d'intérêt communautaire du site Côte Bleue Marine, ainsi que pour tester un questionnaire sur l'élaboration d'un tableau de bord des sites Natura 2000 à destination des gestionnaires des sites Natura 2000 de la façade méditerranéenne.

Le tableau ci-dessous synthétise les actions réalisées pour l'élaboration de ce tableau de bord.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Participation à l'élaboration du tableau de bord des sites Natura 2000 de la façade méditerranéenne	aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion de présentation du projet (AAMP – structure animatrice)</li> <li>Correction des 4 fiches indicateurs du site Côte Bleue Marine (« herbier de Posidonie », « coralligène », « grottes marines submergées semi-obscurées ou obscures » et « roches infralittorale à algues photophiles »)</li> <li>Test du questionnaire pour l'élaboration du tableau de bord</li> </ul>	5
<b>Total</b>			<b>5</b>

## 5 INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

### 5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, média

Outils	Format	Tirage	Objectifs/contenus	Public visé	Diffusion	Nb jours animateur
Site Internet cotebleuemarine.n2000.fr	Web	-	Refonte du site pour la phase d'animation	Tout public	Internet	4
Film vidéo	Numérique	-	Présentation de l'opération de balisage écologique	Tout public	Projection salle des fêtes et Internet	3
Actualité web	Numérique	-	Présentation de l'opération de balisage écologique	Tout public	Internet (aires-marines.fr)	1
<b>Total</b>						<b>8</b>

Communication dans les médias :

- Journal « La Provence » du 15/05/2014,
- La lettre d'information des gestionnaires d'AMP de la façade méditerranéenne n°2 de l'Agence des aires marines protégées,
- Revue « Subaqua » n°259 de la FFESSM,
- Magazines municipaux « Empreintes » n°27, n°28 et n°29 d'Ensues la Redonne.

## 5.2 Prises de contacts avec des partenaires potentiels

Une réunion a été organisée le 30/01/2015 avec le centre UCPA de Niolon concernant les possibilités d'un partenariat technique et/ou administratif avec la structure animatrice du site pour la mise en œuvre du contrat Natura 2000 sur l'aménagement des sites de plongée (mesure B03 du Docob).

Partenaire potentiel	Nb jours animateur
Centre UCPA de Niolon	0,5
<b>Total</b>	<b>0,5</b>

## 5.3 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Manifestations	Partenaire	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Calanques propres	Ville d'Ensuès la Redonne	06/06/2015	Ensuès la Redonne	400	0,5
Visites aquatiques organisées dans la réserve de Carry	-	Juillet et aout 2015	Carry le Rouet	595	2
Soirée conférence (Septembre en mer)	Toumaï Boucherat et Ville de Carry le Rouet	12/09/2015	Carry le Rouet	120	0,5
<b>Total</b>				<b>1115</b>	<b>3</b>

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Comité de pilotage Côte Bleue Marine	06/11/2014	Carry le Rouet	31/53	0,5
Visite du Sous-Préfet d'Istres	11/09/2015	Carry le Rouet	3	0,5
<b>Total</b>			<b>34</b>	<b>1</b>

## 5.4 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Manifestations	Organisateurs	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Salon 100% Nature	Ville de Martigues et SPLTE	21/03/2015	Martigues	162	1
Salon des jeunes	Ville de Martigues	28, 29 et 30/05/2015	Martigues	131	3
Championnat de France de pêche sous-marine	FNPSA	20/06/2015	Marseille	50	0,5
Rencontres régionales de la mer et du littoral	Région PACA	14/10/2015	Marseille	30	1
<b>Total</b>				<b>373</b>	<b>5,5</b>

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Rotary club	12/03/2015	Marseille	20	0,5
Conseil d'environnement de la ville de Carry-le-Rouet	16/03/2015	Carry le Rouet	15	0,5
<b>Total</b>			<b>15</b>	<b>1</b>

## 5.5 Communication / Animation auprès des scolaires/étudiants

Conférences professionnelles	Date	Lieu	Nombre d'étudiants	Nb jours animateur
Classe de Master 2 d'Océanologie du MIO	07/01/2015	Marseille	17	1
Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipe ment (ENTE), 1ère année de CPADT	09/02/2015	Aix en Provence	22	0,5
Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipe ment (ENTE), 1ère année de CPADT	10/02/2015	Carry le Rouet	22	0,5
Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipe ment (ENTE), 1ère année de CPADT	16/10/2015	Carry le Rouet	15	0,5
Classe de Master 2 BIOMAR	13/11/2015	Toulon	9	1
<b>Total</b>			<b>85</b>	<b>3,5</b>

## 5.6 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Actions	Détails	Nb jours animateur
Ateliers techniques de façade des gestionnaires d'aires marines protégées	Participation aux journées organisées par l'Agence des aires marines protégées	2
<b>Total</b>		<b>2</b>

## 6 VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D' ACTIONS SUR LE SITE

Projet	Maître d'ouvrage	Lieu	Contribution	Nb jours animateur
Contrat de Baie de la métropole marseillaise	Communauté urbaine MPM	Marseille	Participation aux réunions des commissions 2 « Préserver et restaurer la biodiversité » et 3 « sensibiliser et éduquer »	2
			Elaboration de 5 fiches actions intégrées aux programmes d'actions	7,5
<b>Total</b>				<b>9,5</b>

## 7 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

### 7.1 Organisation de la gouvernance du site

#### 7.1.1 Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Le Comité de pilotage n°5 du 6 novembre 2014 avait pour objectif de présenter le programme d'actions prévisionnel retenu en Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA), de désigner la structure animatrice du site Côte Bleue Marine et de lancer la phase d'animation.

Réunion	Objets	Date	Lieu	Nb jours animateur
Comité de pilotage	Préparation invitations, note au vice-Président du Copil, présentation (diaporama), rédaction/correction/diffusion compte-rendu	06/11/2014	Carry le Rouet	6
<b>Total</b>				<b>6</b>

### 7.1.2 Animation de groupes de travail

Néant.

### 7.1.3 Réunions de rencontres avec les services de l'Etat

Une Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) s'est déroulée le 14 mars 2014 au Service Mer et Littoral de la DDTM13 et en présence du Parc Marin de la Côte Bleue, de la DREAL PACA et de l'Agence des aires marines protégées.

L'objet de cette réunion était de hiérarchiser et d'arrêter le programme d'actions prévisionnel, ainsi que de valider le plan de financement correspondant pour la mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 Côte Bleue Marine sur les 3 premières années de la phase d'animation.

Réunion	Objets	Décisions prises	Date	Contribution	Nb jours animateur
RCPA	Définir le programme d'actions et le plan de financement	<ul style="list-style-type: none"><li>• 20 mesures de gestion sur les 36 identifiées dans le Docob ont été retenues pour les 3 premières années d'animation.</li><li>• Aucun financement pour la structure animatrice (uniquement des fonds propres).</li><li>• Appui renforcé de l'AAMP à l'animatrice à hauteur de 0,10 ETP (20 jours/an).</li></ul>	14/03/2014	Préparation tableau	4
				Réunion	0,5
				Rédaction compte rendu	1
COLAEN 13	Comité Opérationnel de lutte contre les atteintes à l'environnement	Aucune en 2015 pour le site Côte Bleue Marine	15/04/2015	-	0,5
DDTM13 et Sémaphore Cap Couronne	Infractions commises dans le site	Surveillance du chalutage illégal dans la bande des 3 milles nautiques	Courant année 2015	-	3
<b>Total</b>					<b>9</b>

## 7.2 Gestion administrative et financière

Actions	Détails	Nb jours animateur
Montage administratifs et financiers	Convention cadre d'animation 2015-2018	6
	Remontée des besoins financiers à la DREAL (2014+2015) et à l'AAMP (2015) pour les contrats Natura 2000	1,5
	Saisie du Docob sur plateforme Internet Sudoco	2,5
<b>Total</b>		<b>10</b>

## 7.3 Compléments ou mise à jour du Docob

Néant.

## 7.4 Elaboration de la charte

La Charte Natura 2000 a été validée en même temps que l'ensemble du document d'objectifs (Docob) lors du comité de pilotage le 20 septembre 2013, et approuvée par arrêté inter-préfectoral le 21 mars 2014. Aucune modification n'est à l'ordre du jour.

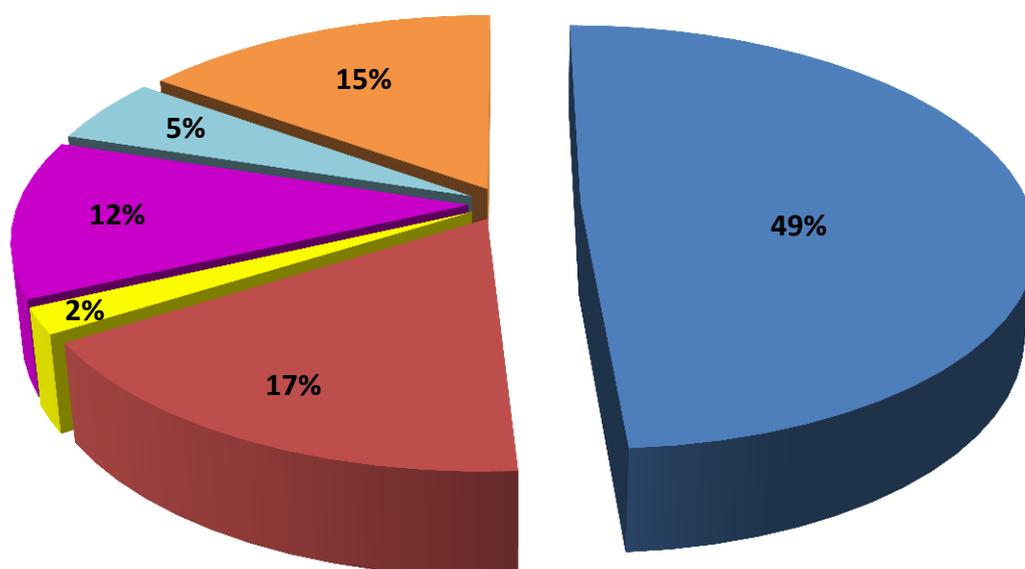
## 7.5 Autres actions

Actions	Détails	Nb jours animateur
Bilan annuel d'animation	Rédaction et diffusion	5
<b>Total</b>		<b>5</b>

## 8 SYNTHÈSE

Le tableau et le schéma ci-dessous synthétisent le bilan des activités de l'animateur en 2015, et illustrent la répartition du temps de travail sur les différentes missions d'animation du Docob.

	Nb jours animateur
<b>GESTION DES HABITATS ET ESPECES</b>	<b>99,5</b>
Contrat Natura 2000	(77,5)
Mesures réglementaires	(16,5)
Charte Natura 2000	(5,5)
<b>EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS</b>	<b>33,5</b>
<b>SUVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES</b>	<b>5</b>
<b>INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION</b>	<b>24,5</b>
<b>VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D' ACTIONS SUR LE SITE</b>	<b>9,5</b>
<b>GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE</b>	<b>30</b>
<b>Total</b>	<b>202</b>



La première année d'animation est représentée par un investissement en temps-agent de l'animateur nettement supérieur à ce qui était prévu initialement (202 jours au lieu de 109 jours, soit 185% de moyens humains supplémentaires alloués).

Cela s'explique par l'opportunité de la mise en œuvre du plus gros contrat Natura 2000 du Docob relatif à l'évolution du balisage réglementaire des communes en balisage écologique.

Ainsi l'aide financière apportée par l'Agence des Aires Marines Protégées a abouti à l'élaboration de 4 conventions tripartites et à des estimations très précises des travaux à effectuer. Afin de garantir le respect des cahiers des charges relatifs aux balisages écologiques ainsi que le bon achèvement de l'ensemble des opérations, le PMCB s'est impliqué auprès de chacune des communes concernées en qualité de maître d'œuvre de la conception des travaux à réaliser jusqu'à la vérification sur le terrain de leur conformité.

Ceci a nécessité un suivi important de la part du chargé de mission pour mener cette action de façon exemplaire dans un objectif de retour d'expérience pour le réseau des gestionnaires d'aires marines protégées.